

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON

Représentée par son président, Monsieur Florent CHAYET
Désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 33173384000044

Article 1 :

La subvention prévue pour **2017** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **30 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Programmes d'échanges internationaux (30 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 1 013 566 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 19 SEP. 2017

FC
LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE BADMINTON



LA DIRECTRICE DES SPORTS

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE
VISE LE 19/09/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101299107

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

FC

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		
	Budget	Demande	Accordé
Améliorer la recherche de performance	798 000 €	550 500 €	364 306 €
Action 1			
Structuration fédérale	27 000 €	23 000 €	12 500 €
Action 2			
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	27 000 €	23 000 €	12 500 €
Aides personnalisées (AP)	660 000 €	450 500 €	325 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	130 000 €	0 €	0 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	115 000 €	115 000 €	90 000 €
Action 3			
310 000 €	310 000 €	225 000 €	140 000 €
25 500 €	25 500 €	10 000 €	40 000 €
77 000 €	77 000 €	26 806 €	84 194 €
19 000 €	19 000 €	13 245 €	29 755 €
12 000 €	10 000 €	0 €	12 000 €
56 000 €	48 000 €	13 561 €	42 439 €
Préparer le renouvellement de l'élite en améliorant la recherche de la culture de la performance	1 466 500 €	982 600 €	559 760 €
Action 1			
96 000 €	84 600 €	23 000 €	73 000 €
96 000 €	84 600 €	23 000 €	73 000 €
Action 2			
1 310 000 €	860 000 €	525 000 €	785 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	145 000 €	120 000 €	30 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	345 000 €	300 000 €	225 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	820 000 €	440 000 €	270 000 €
Action 3			
11 000 €	11 000 €	5 760 €	5 240 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	11 000 €	11 000 €	5 760 €
Action 4			
49 500 €	27 000 €	6 000 €	43 500 €
Formations fédérales	49 500 €	27 000 €	6 000 €
Combattre les inégalités d'accès à la pratique	204 000 €	178 000 €	56 000 €
Action 1			
204 000 €	178 000 €	56 000 €	148 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	204 000 €	178 000 €	56 000 €
Former et professionnaliser	451 000 €	101 000 €	54 000 €
Action 4			
451 000 €	101 000 €	54 000 €	397 000 €
Professionnalisation de l'activité	422 000 €	89 000 €	49 000 €
Formations fédérales	29 000 €	12 000 €	5 000 €
S'engager nationalement dans la SNDD	17 000 €	14 000 €	4 000 €
Action 1			
17 000 €	14 000 €	4 000 €	13 000 €
Structuration fédérale	17 000 €	14 000 €	4 000 €
Favoriser le développement d'une pratique saine et d'une pratique vecteur de santé	41 000 €	32 800 €	16 500 €
Action 1			
21 000 €	14 800 €	4 500 €	16 500 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	15 000 €	10 000 €	2 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	6 000 €	4 800 €	2 500 €
Action 3			
20 000 €	18 000 €	12 000 €	8 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	20 000 €	18 000 €	12 000 €
Se positionner comme nation majeure à l'international	132 000 €	127 000 €	83 000 €
Action 1			
132 000 €	127 000 €	49 000 €	83 000 €
Programmes d'échanges internationaux	132 000 €	127 000 €	49 000 €
TOTAL	3 109 500 €	1 985 900 €	1 103 566 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

90 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

1 013 566 €

FC



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRSE DE BADMINTON

Domiciliation
SG SAINT-DENIS (04025)
1 PL DE LA BERLINE
93200 SAINT-DENIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	04025	00050364490	40

IBAN : FR76 3000 3040 2500 0503 6449 040
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRSE DE BADMINTON

Domiciliation
SG SAINT-DENIS (04025)
1 PL DE LA BERLINE
93200 SAINT-DENIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	04025	00050364490	40

IBAN : FR76 3000 3040 2500 0503 6449 040
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRSE DE BADMINTON

Domiciliation
SG SAINT-DENIS (04025)
1 PL DE LA BERLINE
93200 SAINT-DENIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	04025	00050364490	40

IBAN : FR76 3000 3040 2500 0503 6449 040
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRSE DE BADMINTON

Domiciliation
SG SAINT-DENIS (04025)
1 PL DE LA BERLINE
93200 SAINT-DENIS

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	04025	00050364490	40

IBAN : FR76 3000 3040 2500 0503 6449 040
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP